

1710, 11 novembre : Quittance par Aubin Lambert-Champagne à Joseph Cottin-Tugal.

Aubin Lambert-Champagne Père a reçu de Joseph Cottin-Tugal, habitant, de la seigneurie de Maur, la somme de 300 £ soit le reste d'une somme de 400 f que Cottin-Tugal lui devait pour l'achat d'une terre de 4 arpents et 8 perches x 20 arpents, terre qu'Aubin Lambert I a vendue par contrat passé devant Florent de Lacetière (1708, 11 juillet).

Témoins : Claude Barolet, praticien; David Fauperet, marchand.

(signé) : Barrolet    Fauperet

Notaire : Chambalon, Louis (1692-1716).

Généalogie : Il s'agit ici de l'ancêtre Aubin Lambert I, veuf d'Elisabeth Aubert.

Source : [Les Lambert-Champagne-Aubin, p. 73](#)